

Audiologistes Évaluer et diminuer les difficultés auditives

L'audiologiste est un expert de l'audition et du système vestibulaire. Il y intervient autant en promotion qu'en prévention, évaluation et réadaptation de la fonction auditive et vestibulaire. Les interventions de l'audiologiste ont pour but d'aider la personne à mieux vivre avec ses difficultés auditives ou vestibulaires tout en favorisant son autonomie et son intégration dans ses activités sociales, scolaires ou professionnelles.

Quelles sont les valeurs ajoutées de vos interventions pour une personne autiste ?

Certains indicateurs du trouble du spectre de l'autisme (TSA) peuvent être semblables à ceux des troubles de l'audition comme la perte auditive et le trouble de traitement auditif. Par exemple, l'enfant ne répond pas à son nom, ne comprend pas les consignes verbales ou n'est pas intéressé par les sons de son environnement. Les indica-

teurs du TSA peuvent aussi inclure des difficultés de langage ou de parole, de communication et d'interaction sociale ainsi que les difficultés d'attention. Les premières manifestations identifiées par les parents d'enfants autistes sont souvent les retards de développement du langage. Les parents consultent donc en audiologie afin de déterminer si les difficultés d'écoute ou de langage sont causées par une perte auditive. Les audiologistes sont donc parmi les premiers professionnels de la santé à être consultés par les parents pour le diagnostic différentiel du TA. De plus, dans le processus de l'évaluation diagnostique d'un enfant autiste, une évaluation en audiologie doit être complétée afin de s'assurer qu'il entend bien. En effet, les apprentissages et le développement des habiletés sociales et langagières de l'enfant autiste peuvent être compromis lorsqu'une atteinte auditive (permanente ou temporaire) s'ajoute aux difficultés déjà rencontrées. Ainsi, l'audiologiste, par son évaluation, s'assure qu'aucune atteinte auditive ne



contribue à accentuer un problème de communication ou de comportement chez l'enfant autiste. Lorsqu'un problème d'audition est identifié, l'audiologiste propose un plan d'intervention adapté, en collaboration avec les autres intervenants et la famille, afin d'améliorer les capacités d'écoute et la communication de la personne autiste. Les audiologistes aident ces personnes en favorisant leur bien-être et leur intégration dans leurs divers milieux de vie.

Est-il utile/indispensable de conjuguer vos interventions avec d'autres spécialités ?

Certainement ! L'audiologiste considère la personne et ses proches comme étant des partenaires de premier plan dans le processus d'évaluation, le choix des objectifs et des moyens d'intervention. Il collabore également avec d'autres professionnels et intervenants dans une approche interdisciplinaire.